

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire du Maine-et-Loire

Parc de Balzac

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire du Maine-et-Loire
Parc de Balzac*

Nom du parc	Parc de Balzac
Commune	Angers
Département	Maine-et-Loire
Région	Pays de la Loire
Date de création	18 ^e -20 ^e siècle
Auteur/ Créateur	Service des espaces verts de la ville d'Angers
Type de propriétaire	Commune
Coordonnées	Boulevard du Bon Pasteur 49000 Angers
Localisation	Latitude : 47.4709943 Longitude : -0.5721008000000438
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Le site où est implanté le parc Balzac correspond à d'anciennes prairies inondables sur le cadastre 1832. En 1990 cet emplacement est utilisé comme décharge par la population avoisinante.

La ville d'Angers décide alors d'y aménager un parc afin de préserver cet espace naturel en bord de Maine et de sauver ainsi la faune et la flore menacée. Le service des parcs et jardins dessine un plan de parc qui, au travers d'une dizaine d'ambiances diverses, a pour objet de valoriser la biodiversité des bords de Loire et des marais. Le projet s'accompagne d'un plan de gestion différenciée, dans une optique de développement durable.

Les travaux d'aménagements débutent en 1998 et l'inauguration est fêtée en 2000. Le parc, libre d'accès, est ouvert toute l'année. Un parking a été construit en surélévation de façon à surplomber les parties inondées durant l'hiver.

Description

Le parc Balzac est au centre de la ville d'Angers. La présence de la Maine en fait un paysage remarquable mais l'axe autoroutier qui longe le parc apporte nuisances visuelles et sonores. Le parc communique également avec l'étang saint Nicolas et le Lac de Maine, présentant une très rare et vaste continuité d'espaces verts et de sentiers piétons dans un centre ville.

Description

Le parc Balzac est délimité par un boulevard, un axe autoroutier et la rivière de Maine. Il est traversé par un petit cours d'eau : le Brionneau. Sa composition intègre deux axes principaux, une double allée de chênes ainsi qu'un canal, entourés de différentes

séquences paysagères. Une continuité s'effectue grâce au passage du Brionneau dont le lit a été aménagé à l'aide de blocs de schiste créant ainsi de multiples scénettes rocheuses.

Les visiteurs provenant du parking proche de la Maine découvrent une première séquence paysagère : "Les Marais", inspirée par le Marais Poitevin. Sur une surface de 12 ha, cette parcelle a été aménagée avec des essences d'arbres et de vivaces résistantes aux inondations annuelles. Des alignements de frênes créent des axes visuels que l'on peut contempler depuis quelques structures régulières minérales, aménagées face à la Maine. Un choix de vivaces vient compléter l'intimité de ces lieux et atténuer la rigueur de la structure et des pierres. Ces marais, clos par le Brionneau et la Maine, sont traversés de petits ponts. Plus loin, on trouve "la Saulaie", unité aménagée en sous bois et tapissée de renouées. La volonté de créer un parc en gestion différenciée est bien visible grâce aux choix de végétaux requérant un suivi minimal.

Jouxtant cette saulaie, un espace dont le tracé est plus travaillé accueille de grandes vagues d'herbes folles qui jouent avec le vent. C'est le "Couloir de Graminées". Regroupant plus de 9 000 plants. Un peu plus loin, le "Champ fleuri", en référence aux jachères fleuries, représente une revanche sur l'ère des pesticides. Cet espace clos d'une épaisse haie végétale (Spirées blanches) est traversé par une allée aboutissant à un rond fleuri. Celui-ci constitue également le fond de perspective de l'imposant tapis vert cadré d'allées plantées de chênes de collection. Face à elle se trouve "la Chênaie", partie conçue en hommage à la collection de chênes de l'Arboretum Gaston Allard à Angers. Les chênes sont répartis sur .6 arcs de cercles surélevés par rapport à l'engazonnement environnant, ce qui préserve les racines de l'asphyxie en cas d'engorgement des sols.

Derrière la chênaie se situent les "Jardins Familiaux" regroupant 120 parcelles de 20m² chacune. Ces îlots, gérés par différentes associations angevines, sont parfaitement intégrés au paysage du parc. Ils en constituent la dimension sociale. Des parkings privatifs ont été aménagés pour accéder à ces jardins. Ils sont longés par "le Verger aux oiseaux". Ce nom n'évoque pas prédominance du frêne qui encadre les allées mais la volonté de laisser une niche écologique pour les oiseaux. Cette partie est délimitée par le Brionneau qui borde l'allée de promenade. On arrive ensuite en contrebas du chemin sur "les Basses Prairies", partie inondée dès les premières crues. Elles accueillent le pâturage de vaches Highlands et ânes du Poitou durant la période estivale. Une structure faite de hauts piquets de bois, dont l'extrémité forme une longue vague, constitue la seule partie visible lors des crues. Cette unité paysagère est longée par l'axe autoroutier ; aussi, afin d'atténuer la pollution visuelle et sonore véhiculées par le flot continu de véhicules, la ville d'Angers a procédé à un important reboisement de la limite du Parc.

En contournant les prairies, on arrive aux "Dunes et Vagues Vertes". Cet ensemble totalement enherbé comprend une partie basse, ainsi qu'une importante butte. L'alternance de bandes de tonte a permis de créer des crêtes de graminées flottant à la surface lors des crues. Une montagnette a été aménagée afin de contempler ces vagues vertes ainsi que la chênaie. Enfin la dernière séquence paysagère nommée "Bois de Couleur" accueille une mise en scène de végétaux possédant des écorces colorées en hiver (Prunus, Cornus et Bouleaux).

Documents iconographiques



Photographie aérienne 2008 retravaillée en 2009.



Le marais.



Le Champ Fleuri.



Le couloir des graminées.



La saulaie.



Le verger aux oiseaux.



Les basses prairies.



Dunes et vagues verte.



Les jardins familiaux.



Tapis vert et allées de chênes.



Empierrements.



Empierrements.



Local des jardins familiaux.



Les basses prairies.



Cadastré 1809.



Plan à l'ouverture en 2000.

Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 50ha

Botanique

Arbres : la chênaie comporte une trentaine d'essences différentes : certains sont très impressionnants et pratiquement absents du département, tous sont étiquetés. La palette arborée très variée a été choisie en respect de sols pouvant être très engorgés

Plantes vivaces : la végétation vivace qui se développe sur les Marais est riche et caractéristique d'un écosystème humide

Pédologie

Hydraulique : le Brionneau traverse le Parc, la Maine le longe au sud-est. Un système de vanne est prévu pour empêcher l'inondation des parcelles en cas de pollution du Brionneau ou de la Maine ou au contraire pour maintenir le niveau de l'eau pour le développement d'alevins.

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Entretien : l'entretien est effectué par les Services et Espaces Verts de la Ville d'Angers avec qualité. Une gestion différenciée a été mise en place avec succès.

label.info_complementaires

Intérêts et enjeux : le Parc Balzac est un atout majeur des espaces verts de la ville d'Angers. Cette réussite paysagère au cœur de la ville est en accord avec les préoccupations actuelles écologiques et la demande de Nature des concitoyens.

Bibliographie

W. Oueslati et al. -, "Évaluation contingente d'aménités paysagères liées à un espace vert urbain. Une application au cas du parc Balzac de la ville d'Angers", *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 87 (2008 - 2), 77-99.

Caractéristiques du parc/jardin

Éléments de décoration: Cours d'eau, Pont

Statut du jardin: public

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Aucune classification